

Eriger en municipalité scolaire distincte le canton de Ponsomby, dans le comté d'Ottawa, sous le nom de Sainte-Valérie," avec les limites qui lui sont assignées comme tel canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du 8 août courant (1881), et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés d'ériger la nouvelle paroisse du "Très Saint-Redempteur," dans le comté de Vaudreuil, en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du trente décembre dernier (1880).

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Du tact dans l'école.

Quoique nous ne soyons pas, tant s'en faut, un partisan à outrance de la pédagogie américaine, nous reconnaissons très volontiers le merveilleux esprit de discernement avec lequel on étudie aux Etats-Unis le caractère et les dispositions des enfants. Il y a pour nous surtout plus d'un emprunt à faire à leurs journaux d'enseignement. En voici un, par exemple, que nous faisons au *Pennsylvania School Journal*, et qui nous paraît marqué au coin du bon sens et de la raison :

"Trop fréquemment nous considérons l'école comme une simple unité, au lieu de l'envisager comme une réunion d'individualités. Cette méprise nous fait commettre des erreurs fatales.

"Ce serait tout aussi bien d'offrir à l'animal ou à la plante le même genre de nourriture, que de chercher à former le caractère et à développer l'intelligence d'après une méthode et des règles invariables. Une forêt peut être composée exclusivement de chênes, mais il ne s'y trouve pas deux chênes exactement semblables. Il y a même de la beauté dans cette diversité, qui fait précisément le charme du paysage. Dans le cours du développement intellectuel, il y a et il doit y avoir de la variété. Pourtant beaucoup d'éducateurs ne s'en rendent pas compte : aussi s'efforcent-ils à tort d'appliquer les mêmes méthodes d'enseignement, les mêmes règles de gouvernement à chaque cas particulier.

"Dès le premier jour où s'ouvre l'école, l'instituteur inexpérimenté déploie devant ses élèves ahuris toute une légion de règles menaçantes, dont l'infraction entraînera pour le délinquant une peine sommaire. Mais voilà que, sur les derniers bancs de là-bas, il se trouve toujours à point nommé quelques malins qui, tantôt par un geste, tantôt par un simple coup d'œil, vous font douter de la réalisation entière de ce terrible code pénal. Ce sont de vieux écoliers, ceux-là. En réalité, un pareil début ne réveille que des sentiments d'opposition, dont les fruits amers ne tardent pas à se produire. Mais un autre fait se manifeste non moins rapidement aux yeux de l'instituteur attentif. Il remarque bientôt que ces règles ne peuvent s'appliquer à tout. Ça et là, il est forcé d'abandonner la voie tracée de prime abord. Non, ce régime de fer ne peut se maintenir sans nuire au progrès symétrique et naturel de l'enfant.

"Il faut que le maître devienne un observateur exact, précis de l'humaine nature. Il devra acquérir la faculté de sonder le caractère de son élève, connaître à fond son entourage à la maison, de même que sa capacité intellectuelle. Il doit, pour ainsi dire, se familiariser si bien avec l'enfant confié à ses soins qu'il puisse prendre part à tous ses désirs, à toutes ses aspirations. Impossible autrement pour lui de savoir au juste quelle ligne il devra suivre, comment enseigner, comment encourager, comment réprimander. En voici un exemple : il y a quelques années, lorsque notre expérience était encore toute nouvelle, nous avions posé des règles sévères contre les retardataires. Parmi les élèves il y en avait un qui les violait sans cesse et, par suite, subissait la peine de cette infraction. Plus tard nous apprîmes, comme il arrive trop souvent, que les parents auraient dû être punis plutôt que l'enfant. Combien de cas analogues, où un peu de tact de la part du maître relèverait, au profit de sa propre popularité, le courage abattu d'un enfant.

Autre exemple tout récent : un jour, un enfant de dix ans entre dans la salle de classe, et me demande de lui donner une place. L'extérieur du pauvre garçon n'était rien moins qu'engageant, et sa réputation valait encore moins que l'extérieur. Hélas ! à peine y avait-il un vice